



# Conseil économique et social

Distr. générale  
14 juin 2022

Français  
Original : anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité de statistique

### Huitième session

Bangkok et en ligne, 23-25 août 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Initiatives et partenariats régionaux visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis par les groupes responsables des initiatives régionales du Comité de statistique et par le secrétariat à l'appui de la vision et du cadre d'action collectifs**

## **Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales relatives à la vision et au cadre d'action collectifs**

### Note du secrétariat

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent document un résumé des travaux du secrétariat, ainsi que les activités prévues ou déjà réalisées par le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique et le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique.

Le Comité de statistique est invité à exprimer son point de vue sur les progrès réalisés à ce jour et à examiner et approuver les mesures proposées dans le document. Il souhaitera peut-être également examiner et approuver le mandat révisé du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, tel qu'il figure en annexe au présent document, et recommander que le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique poursuive ses travaux. Le Comité souhaitera peut-être aussi donner des conseils sur l'orientation future de ces groupes afin de s'assurer qu'ils servent collectivement et efficacement à concrétiser les engagements pris dans le document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique ».

Le Comité est invité à fournir des orientations supplémentaires afin de garantir le succès de la vision et du cadre d'action collectifs.

\* ESCAP/CST/2022/L.1/Rev.1.

## I. Introduction

1. À sa cinquième session, tenue en 2016, le Comité de statistique a adopté le document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique »<sup>1</sup>. Les initiatives de collaboration définies dans le document sont axées sur cinq domaines d'action : faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques ; garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques ; utiliser des statistiques intégrées afin de réaliser des analyses globales ; moderniser les processus de production statistique ; disposer des compétences requises. Grâce à cette vision et à ce cadre d'action collectifs, la communauté statistique s'est engagée à élargir et à renforcer les partenariats mondiaux, régionaux et sous-régionaux, en s'appuyant sur les initiatives existantes de développement des capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique.

2. Les initiatives du Comité sont supervisées par les États membres et les organisations internationales par l'intermédiaire de quatre structures, à savoir :

a) Le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique ;

b) Le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales ;

c) Le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique ;

d) Le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique.

3. De plus, le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique soutient les travaux du Comité et fait rapport à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

4. Par ailleurs, le réseau de praticiens en matière d'intégration des données de la région Asie-Pacifique, créé en 2018 par le Comité à sa sixième session, fonctionne comme un forum de collaboration en ligne et de mise en commun des connaissances, des expériences et de l'apprentissage. Il fait rapport au Comité.

5. Le présent document fait une synthèse des travaux de ces groupes depuis la septième session du Comité et fait le point des progrès accomplis dans le sens de la vision et du cadre d'action collectifs. On y trouve également des informations sur d'autres initiatives du secrétariat visant à faire progresser les statistiques officielles dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la vision et du cadre d'action collectifs.

6. Les travaux du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique sont présentés plus en détail dans les rapports sur les travaux de ses dixième et onzième réunions<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

<sup>2</sup> ESCAP/CST/2022/INF/2.

7. Les travaux du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique sont présentés plus en détail dans les rapports sur les travaux de ses sixième et septième réunions<sup>3</sup>.

8. Les travaux du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sont présentés plus en détail dans le rapport sur les travaux de sa huitième réunion<sup>4</sup>.

9. Enfin, les travaux du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales sont présentés plus en détail dans le rapport sur les travaux de sa troisième réunion<sup>5</sup>. Lors de cette réunion, le Groupe directeur régional a examiné et reconnu les progrès réalisés dans le cadre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique aux niveaux régional et national. Le Groupe directeur est tenu de revoir son mandat tous les deux ans afin de s'assurer qu'il dispose des attributions nécessaires pour remplir ses fonctions de manière efficace et efficiente. À cette même réunion, le Groupe directeur régional a constaté que son mandat n'avait pas été revu depuis qu'il avait été approuvé par le Comité à sa cinquième session, en 2016, et il a donc décidé de le revoir ultérieurement<sup>6</sup>.

10. Après cet examen, le Groupe directeur régional a convenu a) de donner la priorité à ses fonctions stratégiques et de déléguer les rôles techniques à des groupes de travail appelés à travailler en ligne, b) d'augmenter la fréquence des réunions à une réunion par année et c) de créer un espace en ligne pour améliorer sa communication et sa coordination, et parfaire son fonctionnement. Le Groupe directeur régional a également noté qu'aucune autre modification du mandat n'était nécessaire pour le moment.

11. Dans le prolongement des décisions du Groupe directeur régional, le secrétariat a modifié le mandat et créé un espace de collaboration en ligne spécialement prévu à cet effet. Le Groupe a utilisé l'espace en ligne pour examiner et finaliser le rapport de la réunion et son mandat. Le mandat modifié figure à l'annexe du présent document.

12. Le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique épaulé les pays de la région en les aidant à mettre en œuvre le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes grâce à des formations et à la diffusion des pratiques des autres pays et en participant à l'élaboration de normes mondiales. Depuis sa création en octobre 2020, le groupe de travail a développé un vaste vivier de connaissances, obtenu une reconnaissance internationale pour son travail et contribué à façonner le dispositif mondial émergent dans le domaine des statistiques relatives aux catastrophes. On trouvera davantage de précisions sur l'organisation, les fonctions, les activités et les réalisations du groupe de travail technique dans le rapport sur ses travaux<sup>7</sup>.

13. Après avoir mené une enquête auprès de ses membres en 2021, le groupe de travail technique a confirmé que les activités de collaboration régionale en matière de statistiques liées aux catastrophes restaient utiles et nécessaires. L'enquête a révélé que 76 % des personnes interrogées estimaient

---

<sup>3</sup> ESCAP/CST/2022/INF/5.

<sup>4</sup> ESCAP/CST/2022/3.

<sup>5</sup> ESCAP/CST/2022/INF/3.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> ESCAP/CST/2022/INF/4.

que les réunions du groupe étaient très pertinentes pour leur travail, 85 % trouvaient les activités du groupe efficaces et 79 % pensaient que les modalités de réunion étaient satisfaisantes. Les répondants ont mentionné les avantages suivants : a) exposition aux bonnes pratiques et aux expériences d'autres pays ; b) meilleure connaissance des méthodes, des normes et des cadres en usage pour la collecte de données ; c) mise en réseau avec des experts, des producteurs et des utilisateurs et d) soutien à la conception de politiques et plans de travail.

14. Le mandat du groupe de travail technique doit être examiné par le Comité à sa huitième session, en 2022 ; cette révision concernera les fonctions, le programme de travail et les réalisations du groupe de travail. Lors de cet examen, le Comité devra décider si le groupe de travail doit poursuivre ses travaux.

15. Malgré les réalisations décrites ci-dessus, des obstacles subsistent. Dans le cadre de son plan de travail stratégique quinquennal, le groupe de travail technique entend donc continuer à soutenir l'avancement des statistiques relatives aux catastrophes dans la région Asie-Pacifique en mettant l'accent sur les capacités, les normes et la gouvernance.

## **II. Progrès accomplis, par domaine d'action, pour donner effet à la vision et au cadre d'action collectifs**

### **Domaine d'action A : faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques**

**Objectif 1 :** les systèmes statistiques nationaux répondent aux besoins des utilisateurs, notamment ceux qui découlent du Programme 2030

**Objectif 2 :** les investissements dans les systèmes statistiques nationaux sont suffisants pour répondre aux exigences et aux besoins des utilisateurs

16. Les activités liées aux statistiques économiques dans la région Asie-Pacifique sont guidées par le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, sous la direction de son Groupe directeur. Sur recommandation du Comité, le Groupe directeur a prolongé le Programme régional jusqu'en 2030 et l'a aligné sur le Programme 2030 ainsi que sur la vision et le cadre d'action collectifs.

17. Le Groupe directeur a tenu deux réunions en 2021 pour convenir de son plan de travail, examiner les progrès accomplis et recenser les domaines prioritaires. Les activités comprenaient le changement de base des statistiques du produit intérieur brut et des statistiques relatives aux indices de prix, ainsi que l'utilisation des mégadonnées pour produire des statistiques économiques.

18. Des ateliers de formation sur les comptes de l'emploi et les registres statistiques des entreprises ont été organisés. En outre, le Groupe directeur, avec le soutien du secrétariat, a organisé un webinaire sur l'utilisation des mégadonnées pour les statistiques sur les prix. Le webinaire a été l'occasion pour les participant(e)s de partager leur savoir-faire et leurs connaissances.

19. Le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique fonctionne comme une communauté de pratique et il est composé de personnes chargées d'examiner des questions techniques en lien avec les statistiques relatives aux catastrophes. Sa première

réunion a eu lieu en octobre 2020, et depuis, il se réunit tous les mois. Les participant(e)s sont issu(e)s d'organismes nationaux de statistique, d'organismes nationaux de gestion des catastrophes, d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales.

20. À sa septième session, le Comité a recommandé que l'outil d'intégration des données et des politiques EPIC (Every Policy is Connected) soit appliqué à un plus grand nombre de pays et à un éventail plus large de secteurs. Le secrétariat a depuis mis au point une version alpha de l'application en ligne accompagnée de ressources de communication et de guides d'utilisation, et les a mis à la disposition des systèmes statistiques de la région.

21. Le secrétariat, en collaboration avec l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, a mis au point une formation ouverte en ligne sur l'application de l'outil EPIC pour faciliter l'élaboration de cadres d'indicateurs nationaux. En 2021, le secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement samoan pour l'aider à utiliser cet outil afin d'établir un cadre d'indicateurs pour la nouvelle politique sur le secteur du tourisme. Le secrétariat soutient également le Gouvernement bangladais, qui cherche à déterminer de quelles données il a besoin pour assurer le suivi de sa politique de réduction des risques de catastrophe à l'aide de cet outil.

22. En 2021, le Gouvernement de la République de Corée a financé un projet sur l'intégration des politiques et des données pour ne laisser personne de côté. L'objectif de ce projet est de faire progresser l'intégration des politiques et des données dans la région en utilisant l'outil EPIC dans certains pays.

23. Le projet est actuellement mis en œuvre dans deux pays. En Mongolie, l'objectif du projet est d'identifier les besoins en données et de mettre au point des cadres d'indicateurs qui serviront pour trois nouvelles politiques (sur le développement humain, la compétitivité nationale et le développement social). Au Brunéi Darussalam, l'objectif du projet est d'intégrer les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dans le plan de développement national.

24. Le Comité, lors de sa septième session, a reconnu que le développement d'une culture statistique était un domaine de travail important. En octobre 2021, le secrétariat a consacré un de ses cafés de la statistique (Asia-Pacific Stats Cafe)<sup>8</sup> à faire connaître aux parties intéressées le rôle des données et de la culture statistique, qui permettent à divers groupes d'utilisateurs – qu'il s'agisse de décideurs, de la communauté des chercheurs, des médias et des citoyens – d'exploiter plus efficacement les données et les statistiques officielles<sup>9</sup>.

25. Le secrétariat a contribué aux efforts de sensibilisation visant à donner une large place, dans les débats sur le développement durable, à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil et à veiller à ce qu'on investisse dans ce domaine. Plusieurs initiatives vont dans ce sens : le site Web « Get Every One in the Picture » (Faire en sorte que chacun soit compté)<sup>10</sup>, le bulletin mensuel *CRVS Insight*, ainsi que la participation et l'organisation de manifestations parallèles lors de forums

<sup>8</sup> On trouvera davantage d'informations sur toutes les sessions des cafés de la statistique à l'adresse suivante : [www.unescap.org/our-work/statistics/stats-cafe](http://www.unescap.org/our-work/statistics/stats-cafe).

<sup>9</sup> [www.unescap.org/events/2021/asia-pacific-stats-cafe-series-enhancing-data-and-statistical-literacy-policy-action](http://www.unescap.org/events/2021/asia-pacific-stats-cafe-series-enhancing-data-and-statistical-literacy-policy-action).

<sup>10</sup> [www.getinthepicture.org](http://www.getinthepicture.org).

intergouvernementaux de portée régionale ou mondiale. En application de la résolution 74/8 sur l'accélération de la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat a organisé la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique en novembre 2021.

26. La Conférence ministérielle s'est conclue par la Déclaration ministérielle sur la construction d'un avenir plus résilient grâce à un enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil inclusifs, qui insiste sur le rôle crucial de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil pour permettre aux gouvernements et aux autorités de se préparer et de répondre à des crises telles que la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19).

27. Plus de 400 participant(e)s, dont 40 ministres, ont assisté à la Conférence ministérielle, qui marquait le milieu de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024). La CESAP a organisé la Conférence ministérielle en partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, la Communauté du Pacifique, World Vision International, CDC Foundation, Vital Strategies et Plan International.

28. Le secrétariat a publié un rapport récapitulant les progrès réalisés à mi-parcours de la Décennie, sous le titre *Getting Every One in the Picture: A Snapshot of Progress Midway through the Asia and Pacific Civil Registration and Vital Statistics Decade*. Le rapport montre que la région Asie-Pacifique est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée – à savoir se doter de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil universels et adaptés aux besoins – mais qu'elle n'y parviendra pas d'ici à la fin de la Décennie. En accélérant encore le rythme, les gouvernements pourraient faire en sorte de faire les changements fondamentaux qui s'imposent pour atteindre les personnes les plus défavorisées.

29. Le rapport passe en revue les progrès et les réalisations des pays de la région Asie-Pacifique depuis le début de la Décennie, ainsi que les obstacles qui restent à surmonter pour la seconde moitié de la Décennie. Les succès des pays et des partenaires en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans la région y sont résumés de manière parlante.

30. En sus du rapport à mi-parcours, de nombreux documents techniques ont été présentés à la Conférence ministérielle, ce qui a permis d'enrichir considérablement la base de connaissances sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et de mieux comprendre les défis à relever dans la région. En étroite collaboration avec ses partenaires, la CESAP a organisé des consultations au niveau national et un forum régional pour les enfants et les jeunes de toute la région, où les participant(e)s ont exprimé leurs points de vue, partagé leurs expériences sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, et fait des recommandations.

## Domaine d'action B : garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques

**Objectif 1 :** les systèmes statistiques nationaux se sont dotés de cadres juridiques qui accordent aux organismes nationaux de statistique les compétences et la responsabilité nécessaires en matière de coordination et qui sont en complète adéquation avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle et contribuent à leur respect

**Objectif 2 :** les systèmes statistiques nationaux, en tant qu'autorités nationales en charge de la statistique, formulent et mettent en œuvre pour l'ensemble du système des stratégies globales porteuses de transformation pour le développement de statistiques permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des plans nationaux de développement et du Programme 2030

**Objectif 3 :** les systèmes statistiques nationaux ont mis en œuvre un cadre d'assurance de la qualité à l'échelle du système

31. Le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique continue de coopérer avec la communauté statistique mondiale dans le cadre d'initiatives visant à mettre à jour le Système de comptabilité nationale. En collaboration avec le secrétariat de la CESAP et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Groupe directeur a organisé un atelier consacré à la mise à jour du Système de comptabilité nationale et à sa pertinence pour les pays de la région Asie-Pacifique. Les membres du Groupe de travail ont contribué à l'examen et aux propositions de modifications dudit système, en se fondant sur les notes d'orientation établies par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale<sup>11</sup>.

32. Désireux de s'approcher de l'objectif d'un d'enregistrement véritablement universel et pleinement inclusif, les membres et les membres associés ont adopté la Déclaration ministérielle intitulée « Faire en sorte que chacun soit compté » en Asie et dans le Pacifique, dans laquelle ils reconnaissent qu'il faut s'attaquer aux disparités en matière d'exhaustivité et de couverture de l'enregistrement des faits d'état civil.

33. Conscient de l'importance de la mesure des inégalités dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, le secrétariat a organisé en 2021 une série de webinaires et de réunions de groupes d'experts sur les évaluations des inégalités dans le cadre des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Le thème central des activités était « Inégalités en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil : faisons en sorte que chacun soit vraiment compté ! » et elles visaient à donner des conseils aux pays pour les aider à mesurer les inégalités en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

34. En 2021, le secrétariat a apporté son soutien aux travaux ayant conduit à la publication intitulée *Gap Analysis of Current CRVS Registration Practices and Mapping of Potential Data-Sources Focusing on Marginalized Population in Pakistan*, qui a été élaborée par le Groupe d'appui technique pour

---

<sup>11</sup> Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg.asp>.

l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil du Gouvernement pakistanais.

35. En 2022, le secrétariat a travaillé davantage sur l'évaluation des inégalités en organisant des ateliers régionaux supplémentaires et en apportant un soutien aux Gouvernements du Bangladesh, des Fidji, du Pakistan et de la République démocratique populaire lao. Il a donc organisé des activités de formation sur le développement des compétences en matière d'analyse et d'estimation démographiques et sur leur application à l'évaluation de l'inégalité dans l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques y relatives.

36. En mars 2022, le secrétariat a publié des lignes directrices pour estimer l'exhaustivité de l'enregistrement dans les registres de l'état civil. Ces lignes directrices sont destinées à aider les organismes nationaux de statistique, les ministères de la santé et tout autre organisme public ou non public concerné à mieux estimer si tous les faits d'état civil sont dûment enregistrés. Ces lignes directrices et la panoplie d'outils qui les accompagne ont été conçues en vue d'aider les professionnels dans les pays à acquérir les compétences essentielles pour être à même d'évaluer et d'estimer l'exhaustivité de leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, en mettant l'accent sur les naissances et les décès. Des ateliers de formation régionaux ont permis d'approfondir les points abordés dans les lignes directrices.

37. Le secrétariat a contribué aux travaux du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés, les déplacés et les apatrides consacrés à l'élaboration de recommandations internationales sur les statistiques de l'apatridie<sup>12</sup>.

38. En complément du Portail des objectifs de développement durable pour l'Asie et le Pacifique – qui est un guichet unique permettant de consulter les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable dans la région – le secrétariat a fait en sorte d'enrichir l'offre de ressources analytiques, notamment en proposant un tableau de bord des tendances en matière d'investissement et des évaluations des données au niveau des pays. Le Portail des objectifs de développement durable pour l'Asie et le Pacifique et ses produits analytiques ont été conçus afin d'harmoniser davantage les données sur le développement et d'accroître l'utilisation des statistiques dans la prise de décision aux niveaux régional et national.

39. À sa septième session, le Comité a souligné qu'il fallait améliorer l'homogénéité des données utilisées dans les rapports sur les objectifs de développement durable aux niveaux mondial et national. En 2021, le secrétariat a mis au point un outil en ligne gratuit, le National SDG Tracker (outil de suivi national des objectifs de développement durable), pour aider les États membres à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs dans leur pays. Cet outil vient seconder les systèmes statistiques nationaux : il permet de se servir des données, indicateurs et objectifs du pays concerné pour créer des tableaux de bord et des graphiques sur l'avancement des progrès en utilisant la méthode employée dans les cinq commissions régionales de l'ONU. Le secrétariat a facilité la mise en œuvre de cet outil au Brunéi Darussalam, au Kirghizistan, aux Maldives, en Ouzbékistan, aux Philippines et au Timor-Leste, avec le soutien du Gouvernement chinois et des bureaux des coordonnateurs(trices) résident(e)s respectifs.

---

<sup>12</sup> Voir E/CN.3/2022/10.



40. Grâce à l'appui apporté en matière de données et d'indicateurs de développement durable, le secrétariat a établi des partenariats avec des partenaires de développement dans les pays et contribué à plusieurs processus, notamment aux bilans communs de pays et à l'élaboration de cadres nationaux, en se fondant sur les directives relatives aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En 2021, le secrétariat a aidé l'équipe de pays des Nations Unies en Thaïlande à utiliser l'outil de suivi National SDG Tracker pour produire une évaluation nationale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et une analyse intégrée destinée à enrichir l'analyse commune de pays.

### **Domaine d'action C : des statistiques intégrées pour des analyses intégrées**

**Objectif 1** : un cadre de mesure statistique intégré pour les objectifs de développement durable a été élaboré

**Objectif 2** : les systèmes statistiques nationaux intègrent des données provenant de sources multiples de manière cohérente et homogène aux fins de la production de produits statistiques qui facilitent une analyse globale des questions de développement durable

41. Le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique encourage l'utilisation et la mise en œuvre du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, un guide qui présente une méthode de production de statistiques relatives aux catastrophes qui prend en compte des données sociales, économiques et environnementales. Les membres du groupe de travail technique partagent leurs expériences sur la mise en œuvre du Cadre, repèrent les lacunes et examinent comment l'améliorer. En outre, comme le groupe se réunit tous les mois, le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de données est assuré.

42. Plusieurs gouvernements de la région ont utilisé le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes. Le Gouvernement indonésien a lancé une initiative appelée One Disaster Data pour améliorer l'utilisation des données relatives aux catastrophes dans son système statistique national officiel. Aux Philippines, un programme pilote de comptes satellites sur les dépenses liées à la prise en compte des risques de catastrophe relie le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes au Système de comptabilité nationale, au Système de comptabilité environnementale et économique et au Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement.

43. Le travail normatif effectué à l'échelle mondiale continue d'être accompli par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes, qui relève de la Commission de statistique et est coprésidé par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et la CESAP. Ce groupe est chargé d'élaborer un cadre statistique commun sur les statistiques relatives aux catastrophes, qui sera soumis pour examen à la Commission de statistique à sa cinquante-quatrième session.

44. Le Comité, à sa septième session, a pris acte de la création du réseau de praticiens en matière d'intégration des données et encouragé la poursuite des travaux sur l'intégration des données. En conséquence, le secrétariat a continué à soutenir l'expansion et l'amélioration du réseau de praticiens en matière d'intégration des données de la région Asie-Pacifique et tiré parti de sa capacité à renforcer l'intégration des données régionales.

45. Dans un premier temps, une enquête visant à évaluer les capacités d'intégration des données a été conçue et menée par le réseau de praticiens en matière d'intégration des données de la région Asie-Pacifique en septembre et octobre 2020. Les principales conclusions de l'enquête sont qu'il faut renforcer les capacités et créer un environnement institutionnel favorable à l'intégration des données.

46. En novembre et décembre 2020, le secrétariat a organisé une série d'ateliers régionaux en ligne sur la mise en œuvre de l'intégration des données, en collaboration avec les partenaires de développement, afin de faire connaître ces questions aux cadres et experts des systèmes statistiques nationaux et de renforcer leurs capacités dans ce domaine<sup>13</sup>. Les ateliers régionaux se sont tenus à différentes reprises afin d'accueillir des participant(e)s de toute la région et de tous les fuseaux horaires.

47. Le secrétariat, avec les précieuses contributions des membres du réseau de praticiens en matière d'intégration des données de la région Asie-Pacifique, a élaboré des directives sur l'intégration des données pour les statistiques officielles en Asie et dans le Pacifique (*Asia-Pacific Guidelines to Data Integration for Official Statistics*). Cette publication s'inspire d'un guide similaire publié par la Commission économique pour l'Europe. Les directives ont été traduites en russe.

48. Le secrétariat a organisé des réunions en ligne du réseau de praticiens en matière d'intégration des données de la région Asie-Pacifique, qui ont permis à des pays et organismes (70 au total) de présenter leurs expériences et d'échanger des vues. Le secrétariat a également organisé des échanges dans le cadre des cafés de la statistique sur des sujets liés à l'intégration des données.

49. À sa troisième réunion, en septembre 2021, le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales a indiqué que la modernisation des méthodes de recensement, à savoir principalement l'exploitation de nouvelles sources de données et la conduite de recensements fondés sur les registres, était un domaine prioritaire. De plus, le secrétariat a publié un rapport sur les nouvelles tendances en matière de recensement en Asie et dans le Pacifique intitulé *Emerging Trends in Census Approaches in Asia and the Pacific* et un Stats Brief sur le même sujet<sup>14</sup>, qui traitent de la manière dont les pays de la région ont utilisé des données administratives dans leurs recensements. Sur le même thème, le secrétariat a également organisé un échange dans le cadre des cafés de la statistique, au cours duquel les conclusions du rapport ont été présentées et examinées.

50. Pour faciliter la mise en commun des connaissances et le partage des expériences concernant la modernisation des recensements, le secrétariat a créé une page spécifique sur la plateforme en ligne du réseau de praticiens en matière d'intégration des données de la région Asie-Pacifique et organisé plusieurs réunions en ligne. Le secrétariat a également élaboré un Stats Brief sur l'évolution des recensements de la population en Asie et dans le Pacifique<sup>15</sup>, qui a été présenté au soixante-troisième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique.

---

<sup>13</sup> Voir à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/regional-workshops-implementing-data-integration-asia-and-pacific-round-1](http://www.unescap.org/events/regional-workshops-implementing-data-integration-asia-and-pacific-round-1).

<sup>14</sup> CESAP, « Tapping into administrative data in census-taking: an emerging trend in Asia and the Pacific », Stats Brief, n° 31 (avril 2022).

<sup>15</sup> CESAP, « Are population censuses in Asia and the Pacific evolving? », Stats Brief, n° 30 (août 2021).

51. Le secrétariat a également apporté son concours aux débats sur l'utilisation de nouvelles sources de données, notamment des données administratives, des données dites « de caisses », des données de téléphonie mobile et des données géospatiales. Des réunions d'un groupe d'experts axées sur la gouvernance des mégadonnées et les modèles de partenariat dans le domaine des mégadonnées ont eu lieu en août et septembre 2021<sup>16</sup>.

52. Le groupe d'experts a conclu que les organismes nationaux de statistique gagneraient à être soutenus pour mieux définir leur nouveau rôle et leurs nouvelles responsabilités et pour améliorer l'accès aux données et développer les partenariats avec le secteur privé ; ils avaient également besoin d'un appui en ce qui concerne la place des mégadonnées dans leurs nouveaux cadres réglementaires. Ce constat est d'autant plus valable que de nombreux pays sont en train d'actualiser leur législation en matière de statistique.

53. Le secrétariat a documenté les expériences des pays en matière d'utilisation de sources de données non traditionnelles pour la production de statistiques officielles, notamment de statistiques économiques, de statistiques démographiques et sociales, de statistiques sur l'environnement et l'agriculture, et de statistiques liées aux objectifs de développement durable<sup>17</sup>. Plusieurs sessions du café de la statistique ont permis de présenter les expériences des pays dans l'utilisation des mégadonnées pour l'établissement de statistiques. Par exemple, en septembre 2021, le secrétariat a organisé un café de la statistique pour discuter des résultats provisoires de son étude sur l'utilisation de sources de données alternatives pour l'établissement des statistiques du tourisme en Indonésie, aux Maldives et en Thaïlande pendant la pandémie de COVID-19.

54. Le secrétariat traite avec des groupes mondiaux qui promeuvent l'utilisation des mégadonnées, la gestion des informations géospatiales et l'intégration des données statistiques et géospatiales. Le secrétariat est membre du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et travaille avec le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale. En adhérant à ces groupes, le secrétariat soutient les efforts menés à l'échelle mondiale visant à s'interroger davantage sur les aspects positifs et négatifs de l'utilisation des mégadonnées et à promouvoir l'échange de connaissances et la mise en commun des expériences.

55. Le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan sert de plateforme de coordination et de communication pour une communauté de pratique mondiale travaillant sur les comptes de l'océan. Depuis sa création en 2019, le nombre de ses membres s'est considérablement accru, et ceux-ci partagent leurs expériences et contribuent à des manifestations régionales telles que la Journée Asie-Pacifique de l'océan.

---

<sup>16</sup> CESAP, « Report of the expert group meeting on the uses of big data for official statistics: data governance and partnership models » (Bangkok, 2021).

<sup>17</sup> CESAP, « Big data for economic statistics », Stats Brief, n° 28 (mars 2021) ; CESAP, « Big data for population and social statistics », Stats Brief, n° 29 (avril 2021) ; Irina Bernal *et al.*, « Big data for environment and agriculture statistics », série de documents de travail de la Division de statistique, n° SD/WP/13/April 2021 (Bangkok, CESAP, 2021) et Gemma Van Halderen *et al.*, « Big data for the SDGs », série de documents de travail de la Division de statistique, n° SD/WP/12/January 2021 (Bangkok, CESAP, 2021).

56. À la suite des études pilotes nationales menées en 2019, les pays participants continuent d'étendre le champ d'investigation de leurs études pilotes sur la comptabilité de l'océan. Le Gouvernement samoan se concentre sur les liens entre la pollution et les déchets terrestres et l'océan. Il élabore actuellement une étude sur la pollution plastique et les écosystèmes de mangrove. En Thaïlande, une nouvelle étude pilote menée dans la baie de Phang Nga incorpore les comptes de l'océan, l'indice de la santé des océans et la planification de l'espace marin. Le Système de comptabilité environnementale et économique et la comptabilité de l'océan ont également été intégrés dans l'étude sur les comptes satellites du tourisme et le Système de comptabilité environnementale et économique de la Thaïlande, et les méthodes employées lors de la phase d'essai initiale sont reproduites dans d'autres sites touristiques. Au Viet Nam, le projet pilote initial visant à dresser un état des lieux de l'étendue des écosystèmes, de la pollution et du rôle du tourisme est étendu à l'évaluation économique des services écosystémiques côtiers et marins dans la province de Quang Ninh afin de faciliter la planification économique des océans.

57. Inspiré par d'autres projets pilotes, le Gouvernement des Palaos a lancé un projet pilote de comptabilité de l'océan en 2021, dont le champ d'étude initial est de rendre compte de l'extension des écosystèmes coralliens et de mangrove et de déterminer leur état.

58. Le Guide technique sur la comptabilité de l'océan (Technical Guidance on Ocean Accounting<sup>18</sup>) a été reconnu par la Commission de statistique et constitue désormais la principale base utilisée pour l'élaboration de normes en matière de comptabilité de l'océan parmi les membres du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique.

59. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la CNUCED ont travaillé avec la CESAP sur un projet de statistiques et de données permettant de mesurer les flux financiers illicites dans la région Asie-Pacifique. L'objectif du projet est d'améliorer la capacité statistique des gouvernements à mesurer les flux financiers illicites et à utiliser ces mesures pour l'élaboration de politiques ciblées.

60. Sur la base des manifestations d'intérêt de six pays, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan ont été sélectionnés pour participer au projet, dans le but de calculer les flux financiers illicites provenant de pratiques fiscales et commerciales. Le secrétariat a aidé à coordonner les activités et soutenu la formation de groupes de travail, composés d'experts provenant d'organismes nationaux, d'institutions financières, de ministères ayant un rôle clef et des milieux universitaires.

61. Le secrétariat soutient les initiatives des pays axées sur la collecte de données et organise des stages de formation sur les méthodes de mesure des flux financiers illicites, et toutes les activités mentionnées ci-dessus se font dans le respect des lignes directrices arrêtées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la CNUCED. Un des principaux objectifs du projet est de tester les directives méthodologiques. Le projet prendra fin en novembre 2022, et les résultats des tests et des mesures seront compilés dans un rapport final sur le projet.

---

<sup>18</sup> Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan, « Technical Guidance on Ocean Accounting », 17 avril 2022.

## Domaine d'action D : moderniser les processus de production statistique

**Objectif 1 :** les systèmes statistiques nationaux ont analysé les méthodes employées actuellement à la lumière du Modèle générique du processus de production statistique (ou du Modèle générique d'activité des organismes statistiques), ce qui leur a permis de déterminer les aspects qui pourraient être améliorés et ceux à retravailler en priorité

**Objectif 2 :** les systèmes statistiques nationaux ont adopté des outils et des méthodes plus modernes, tels que l'échange de données et de métadonnées statistiques, afin d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité de la gestion et de l'échange d'informations statistiques

62. Le secrétariat a apporté son soutien aux Gouvernements des Maldives, de Nioué, du Samoa et de Vanuatu pour l'évaluation, l'analyse et la refonte des processus relatifs à l'enregistrement des données d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil. Il s'agit notamment de dresser un tableau général du paysage, des acteurs et des processus en ce qui concerne l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, dès la survenue d'un fait d'état civil jusqu'à son enregistrement auprès des services compétents. Ce travail est réalisé à l'aide du cadre d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, qui est conçu pour aider les parties concernées à analyser et à redéfinir les modalités de fonctionnement existantes et les capacités opérationnelles qui y sont associées. Ces informations sont ensuite utilisées pour élaborer des stratégies et un plan d'action visant à améliorer les performances du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Le cadre en question a été mis au point en collaboration avec de multiples partenaires et il est de plus en plus utilisé pour repenser les modalités de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement de statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique et au-delà.

63. Le secrétariat aide le Gouvernement des Maldives à améliorer l'échange de données statistiques et leur diffusion, à réaliser le tout premier annuaire statistique et à établir des indicateurs de développement durable, en mettant en œuvre la plateforme Stat Suite<sup>19</sup>. Il s'agit d'un outil reposant sur un code source ouvert, basé sur des normes et plusieurs composants, qui permet de produire efficacement des données statistiques de haute qualité. Un élément clef de ce travail est de créer la capacité de modélisation des données pour qu'elles soient conformes au format de l'Échange de données et de métadonnées statistiques<sup>20</sup>.

64. Pour inciter les gouvernements à améliorer les processus statistiques, en 2021 et 2022, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, en coopération avec la Banque asiatique de développement, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et la CESAP, a proposé des formations en ligne sur les principes de la visualisation des données pour les statistiques officielles et les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, la compilation des métadonnées nationales pour les objectifs et les fondements de l'Échange de données et de métadonnées statistiques.

<sup>19</sup> <https://siscc.org/stat-suite/>.

<sup>20</sup> <https://sdmx.org/>.

65. En outre, en 2021, l'Institut de statistique a organisé des stages de formation en ligne sur l'utilisation des mégadonnées pour la compilation de statistiques genrées pour les pays du Pacifique, en partenariat avec ONU-Femmes, Pulse Lab Jakarta et la Communauté du Pacifique.

### **Domaine d'action E : disposer des compétences requises**

**Objectif 1 :** on répond aux besoins en statistiques du Programme 2030 au moyen de documents d'orientation et de formation adaptés

**Objectif 2 :** les aptitudes combinées du personnel des systèmes statistiques nationaux, ainsi qu'un encadrement compétent et des ressources humaines suffisantes permettent la fourniture continue des produits et services statistiques nécessaires pour assurer le suivi des plans nationaux de développement et du Programme 2030

66. Pour garantir que le personnel dispose des compétences voulues, il est essentiel de développer l'offre de formations. Il a toutefois été difficile d'organiser des activités de formation en présentiel en raison de la situation liée à la COVID-19. Par conséquent, toutes les activités de formation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique se sont orientées vers des activités en ligne, qui ont l'avantage de toucher un plus grand nombre de participant(e)s. Au 30 avril 2022, l'Institut de statistique avait organisé 43 cours pour 4 646 participant(e)s, dont 2 737 femmes (59 %). Il s'agissait notamment de formations de formateurs sur les enquêtes téléphoniques, organisées avec la Banque mondiale, et de formations de formateurs sur les statistiques relatives à la situation respective des femmes et des hommes pour le suivi des objectifs de développement durable, organisées avec ONU-Femmes et la Division de statistique de la CESAP.

67. En septembre 2013, le Bureau du Comité de statistique a créé le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, qui a pour mission de faciliter les échanges d'informations et la coordination entre les instituts de formation à la statistique dans la région.

68. La sixième réunion du Réseau s'est tenue en ligne le 2 décembre 2020. Les rapports sur les activités du sous-groupe sur les statistiques genrées et du sous-groupe sur les statistiques économiques ont été très appréciés par le Réseau. Les membres du Réseau ont souligné l'importance d'intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans d'autres domaines thématiques des statistiques et suggéré que l'approbation des stages et la certification des experts soient effectuées en interne dans un premier temps, l'élargissement à un public plus large pouvant être envisagé après une évaluation approfondie.

69. Les membres du Réseau ont expliqué la méthode suivie pour l'évaluation des programmes de formation et comment ils ont exploité les résultats de leurs évaluations. Ils ont convenu d'améliorer encore l'évaluation des activités de formation dans leurs pays respectifs. Les membres du Réseau et l'Institut de statistique ont également décidé de partager des supports, des manuels et d'autres informations utiles au développement de la formation statistique.

70. La septième réunion du Réseau s'est tenue en ligne le 7 décembre 2021. Le Réseau a examiné les performances des sous-groupes sur les statistiques genrées et sur les statistiques économiques et les a remerciés de leur travail d'élaboration de supports de formation et de promotion des stages en ligne auprès des partenaires. Pour les statistiques genrées, le processus de validation des formations nationales est encore à l'étude. Il faudra qu'ONU-Femmes,

l'Institut de statistique et d'autres partenaires examinent la question plus avant si l'on veut faire en sorte que les mêmes normes de qualité soient appliquées au niveau national.

71. Afin de donner la priorité aux activités de formation régionales en matière de statistiques environnementales, la CESAP et l'Institut de statistique ont envisagé de renommer et d'élargir le champ d'action du sous-groupe sur les statistiques économiques, ainsi que de créer un sous-groupe supplémentaire qui travaillerait sur les statistiques environnementales. Le Réseau a approuvé la proposition de l'Institut de statistique de transférer le contenu de la base de données renfermant des informations sur les formations dans un fichier Microsoft Excel, qui sera partagé avec les membres du Réseau pour en faciliter l'accès et la mise à jour.

72. En partenariat avec ONU-Femmes et l'Institut de statistique, le secrétariat a mis au point une série de modules d'apprentissage en ligne sur l'utilisation des données genrées à des fins d'analyse, de communication et d'élaboration de politiques. Le programme d'études a été élaboré sous la direction du sous-groupe sur la formation aux statistiques genrées, un organe subsidiaire du Réseau, qui a été créé en 2018 pour aider les organismes nationaux de statistique de la région à acquérir les compétences nécessaires pour produire et utiliser des données par sexe afin de suivre les progrès réalisés dans le cadre des objectifs de développement durable. Ce sous-groupe est coprésidé par ONU-Femmes et l'Institut de statistique. Le programme d'études ayant été principalement pensé pour des activités de formation en présentiel, il a dû être adapté pour une utilisation en ligne. Les modules s'adressent aux organismes nationaux de statistique, aux ministères, aux universités, aux médias, aux organisations de la société civile et aux instituts de recherche nationaux. La formation renforce la capacité à utiliser les données par sexe pour faire avancer la recherche, l'élaboration de politiques et les activités de sensibilisation. Les modules ont été diffusés pour une utilisation publique par l'intermédiaire du système de gestion de la formation de l'Institut de statistique.

73. Le secrétariat a participé à la mise au point à titre expérimental de cours et de supports d'apprentissage en ligne sur le suivi des indicateurs nationaux et internationaux relatifs aux catastrophes. Cette initiative répond aux critères du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, que le Comité a approuvé à sa sixième session, l'estimant approprié pour la production de statistiques harmonisées à l'appui du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et du Programme 2030. L'expérience tirée des précédentes activités de formation sur les statistiques relatives aux catastrophes et sur le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes sert à affiner les supports de formation de l'Institut de statistique et à les convertir en une formation en ligne.

74. L'utilisation systématique de l'enregistrement des faits d'état civil pour les statistiques de l'état civil n'est pas encore institutionnalisée dans tous les pays d'Asie et du Pacifique. L'un des trois objectifs du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique concerne la production et la diffusion de statistiques de l'état civil fondées sur les registres d'état civil. Pour atteindre cet objectif, le secrétariat a apporté un soutien technique dans le cadre d'ateliers et fourni des conseils en continu sur chaque étape de l'élaboration d'un rapport sur les statistiques de l'état civil, y compris l'analyse des données de l'état civil et de leur exhaustivité, le calcul des indicateurs clefs, la rédaction de rapports, ainsi que la communication et la diffusion des données relatives aux statistiques de l'état civil.

75. En collaboration avec la Communauté du Pacifique, la CESAP a organisé en 2021 une formation en ligne de neuf semaines sur l'analyse des données et la rédaction de rapports pour les statistiques de l'état civil fondées sur les registres d'état civil. Cette formation a été suivie par des participant(e)s de Kiribati, des Îles Marshall, du Samoa et de Vanuatu. Les Gouvernements thaïlandais et bhoutanais ont également reçu un soutien technique visant à renforcer leurs capacités à produire des statistiques de l'état civil. Par la suite, le Gouvernement bhoutanais a publié son premier rapport sur les statistiques de l'état civil fondé sur des données administratives. Ce rapport a été compilé à partir des données administrées par le Département de l'état civil et des recensements du Ministère de l'intérieur et des affaires culturelles.

76. Le secrétariat a également apporté son soutien au Groupe d'appui technique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil du Gouvernement pakistanais, moyennant l'organisation d'ateliers sur les grands principes de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

77. Le secrétariat a mis au point des activités de formation pour les organismes nationaux de statistique, dont une formation en ligne menée en 2021 qui portait sur l'apprentissage automatique dans le cadre de la compilation de statistiques officielles et le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

78. Le secrétariat a fourni une assistance technique sur l'utilisation des données satellitaires pour répondre aux besoins particuliers des pays. Le Gouvernement des Fidji a ainsi bénéficié d'une assistance technique sur l'utilisation de données satellitaires pour établir des comptes expérimentaux relatifs à la couverture terrestre. Une assistance technique a également été fournie aux Gouvernements des Palaos et du Samoa pour l'élaboration de comptes océaniques pilotes.

79. Divers guides élaborés par le secrétariat expliquent comment traiter les données satellitaires pour produire des cartes et des tableaux statistiques à l'aide de programmes tels que le système d'information géographique Quantum (QGIS) et RStudio. Ces guides présentent les caractéristiques des programmes exploitant des données géospatiales et fournissent des détails sur les différents types de données en libre accès susceptibles d'être utilisées en fonction des besoins des utilisateurs. De plus, ces guides aident les utilisateurs à compiler des statistiques sur des domaines pour lesquels les données géographiques sont utiles. À ce jour, les guides expliquent comment cartographier l'évolution du couvert terrestre, évaluer l'expansion des surfaces artificielles et visualiser l'exposition des populations aux risques.

80. Le secrétariat a mis en œuvre deux projets financés par le Gouvernement de la Fédération de Russie visant à renforcer la base de compétences des systèmes statistiques nationaux en Asie centrale. Le premier projet a consisté à faciliter la diffusion des formations mises au point par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Dans la première phase, les cours ont été traduits en russe et dispensés par l'École supérieure de sciences économiques de l'Université nationale de recherche à Moscou. Parmi les sujets traités, citons la comptabilité économique et environnementale, les statistiques des services de santé, les statistiques officielles et la comptabilité nationale. Dans la deuxième phase, des séminaires sur la comptabilité économique et environnementale et la comptabilité nationale ont été organisés et des services d'interprétation simultanée anglais-russe et russe-anglais étaient assurés. Le second projet vise à renforcer les capacités des jeunes statisticiens des organismes officiels en Asie centrale. Un réseau de ces jeunes statisticiens axé



sur l'échange de savoir-faire entre pays a été établi lors du forum inaugural d'octobre 2021, et, depuis cette date, les membres de ce réseau se sont réunis régulièrement.

81. Le projet prévoit également la traduction en russe de manuels, d'outils et de guides préexistants traitant des méthodes novatrices en matière de statistiques officielles. De plus, des documents sur l'utilisation des données de téléphonie mobile pour les statistiques officielles et des mégadonnées pour les statistiques démographiques et sociales ont été traduits et diffusés<sup>21</sup>.

82. En 2022, des supports de formation en russe seront élaborés et des stages de formation sur la communication, la négociation et la sensibilisation dans le cadre des statistiques officielles seront organisés. En outre, il se tiendra une rencontre universitaire, qui sera pour les jeunes statisticiens l'occasion de mettre en avant les besoins dans le domaine des statistiques officielles et de souligner le rôle essentiel qu'une carrière dans cette discipline peut jouer dans le développement d'un pays.

83. Le secrétariat a travaillé avec un groupe de chercheurs et d'experts pour rassembler un ensemble de travaux de recherche visant à illustrer l'usage qui peut être fait des données sur le budget-temps. Les statistiques du budget-temps sont des résumés quantitatifs de la manière dont les personnes passent ou répartissent leur temps sur une période donnée – généralement sur 24 heures (soit une journée) ou sur sept jours (une semaine). Ces données statistiques peuvent fournir des informations sur des sujets de politique générale, notamment pour ce qui est des politiques de genre liées aux soins et travaux domestiques non rémunérés.

84. En 2021, le secrétariat a publié un document intitulé *Harnessing Time-use Data for Evidence-based Policy, the 2030 Agenda for Sustainable Development and the Beijing Platform for Action*. Cette publication fournit des conseils pratiques sur l'utilisation de logiciels statistiques pour analyser les données sur le budget-temps récoltées à l'intérieur d'un pays afin de promouvoir certaines politiques. La publication montre non seulement qu'une meilleure utilisation par les systèmes statistiques nationaux des données existantes sur le budget-temps permet de réaliser des analyses utiles à l'élaboration des politiques, mais suggère également que la collecte de données supplémentaires sur le budget-temps fait partie intégrante du programme de travail relatif aux statistiques officielles.

### III. Questions portées à l'attention du Comité

85. Le Comité est invité à s'exprimer sur l'état d'avancement et les succès de ses initiatives par rapport à la vision et aux cinq domaines d'action arrêtés dans la vision et le cadre d'action collectifs. Il est également invité à faire connaître son point de vue sur l'efficacité et la pertinence des modalités retenues pour mettre en œuvre les diverses initiatives régionales, y compris en ce qui concerne les types d'activités ou de mécanismes visant à concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs, et à recenser les éventuelles insuffisances auxquelles il convient de remédier. Le Comité est en outre invité à recommander un examen des groupes et des communautés de pratique qui soutiennent son travail et à faire des recommandations aux fins de leur rationalisation, de leur consolidation et de leur amélioration, de sorte à s'assurer que ces groupes et communautés de pratique continuent à être adaptés à l'objectif visé. Il pourrait s'agir d'adopter des mécanismes de collaboration

<sup>21</sup> Voir <https://siscc.org/stat-suite/>.

moins formels, qui seraient mieux adaptés au monde complexe dans lequel opèrent désormais les organismes nationaux de statistique. Compte tenu de l'examen recommandé, le Comité souhaitera peut-être approuver le mandat modifié du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, lequel mandat figure à l'annexe du présent document. Compte tenu également de l'examen recommandé, le Comité voudra peut-être recommander que le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique poursuive ses travaux.

## Annexe

### Mandat du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales\*

#### I. Introduction

1. En 2011, le Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a créé un groupe consultatif technique, chargé de formuler des recommandations sur l'orientation stratégique ainsi que des directives normatives et méthodologiques concernant le renforcement des capacités nationales en matière d'établissement d'une série convenue de statistiques démographiques et sociales. Le Groupe consultatif technique a établi un ensemble de statistiques démographiques et sociales de base, qui a été approuvé par le Comité à sa troisième session en décembre 2012<sup>1</sup> et, par la suite, par la Commission dans sa résolution 69/16, à titre de directive régionale pour le renforcement des capacités nationales.

2. Le Groupe consultatif technique a élaboré en outre la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique, qui a été avalisée par le Comité à sa quatrième session en mars 2015<sup>2</sup>. Parallèlement à cela, le Comité a demandé à son Bureau de créer un groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales pour superviser la mise en œuvre de la stratégie régionale<sup>3</sup>.

3. Le Bureau a décidé de créer le Groupe des Amis de la présidence en tant que mécanisme provisoire ayant pour mandat d'élaborer un plan de mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique. En décembre 2016, à sa cinquième session, le Comité a approuvé le plan de mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique<sup>4</sup>, qui a été élaboré par le Groupe des Amis de la présidence en tant que complément essentiel du document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique »<sup>5</sup>. Dans le plan de mise en œuvre, la vision et les objectifs arrêtés dans la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales ont été révisés, l'accent y ayant été mis en particulier sur l'appui à la prise de décisions éclairées pour atteindre les objectifs de développement durable. Le Comité a également décidé de créer le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales afin de superviser la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales, dans le but de la concrétiser<sup>6</sup>.

---

\* Le mandat figurait précédemment dans l'annexe du document E/ESCAP/CST(5)/3. À sa troisième réunion, en 2021, le Groupe directeur régional a proposé de réviser son mandat en vue de renforcer son efficacité et son efficacité. Le projet de mandat actuel est soumis au Comité de statistique pour qu'il l'examine à sa huitième session. S'il est approuvé, le mandat figurant dans le présent document remplacera et annulera le précédent mandat du Groupe directeur régional.

<sup>1</sup> Voir E/ESCAP/CST(3)/5/Add.1.

<sup>2</sup> Voir E/ESCAP/CST(4)/3.

<sup>3</sup> Voir E/ESCAP/CST(4)/14.

<sup>4</sup> E/ESCAP/CST(5)/3 et E/ESCAP/CST(5)/3/Corr.1.

<sup>5</sup> E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

<sup>6</sup> Voir E/ESCAP/CST(5)/9.

## II. Fonctions et responsabilités

4. Le Groupe directeur régional supervise la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales dans le but d'en concrétiser la vision.

5. Plus précisément, le Groupe directeur régional prend les mesures suivantes :

a) Définir de grandes orientations et superviser la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales, notamment par l'intermédiaire de la sensibilisation, de la mobilisation des ressources, de la facilitation de la coopération régionale et sous-régionale et de la création de cellules techniques prenant la forme de communautés de pratique ;

b) En consultation avec le secrétariat, recenser les priorités à court et à long terme et définir les principales étapes du plan de mise en œuvre, suivre l'état d'avancement des activités et proposer toute modification du plan de mise en œuvre qu'il juge utile.

## III. Composition

6. La composition du Groupe directeur tient compte des responsabilités qui lui incombent, qui consistent notamment à assurer une direction stratégique solide et efficace, à être à même de sensibiliser les acteurs et de coordonner les activités tout en étant capable de collaborer avec des parties prenantes très diverses.

7. Par conséquent, le Groupe directeur comprend des représentant(e)s ayant des responsabilités administratives de haut niveau et des compétences techniques dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, qui sont issu(e)s :

a) Des systèmes statistiques nationaux, notamment les organismes nationaux de statistique ;

b) Des administrations nationales chargées des politiques et programmes, qui sont les principaux utilisateurs des statistiques démographiques et sociales ;

c) Des organisations internationales, régionales, sous-régionales et bilatérales chargées notamment d'appuyer les activités visant à améliorer la production, la diffusion et l'exploitation des statistiques démographiques et sociales.

8. La taille du Groupe directeur régional est arrêtée par le Bureau et peut être modifiée selon les besoins pour veiller à ce que le Groupe directeur s'acquitte avec efficacité et efficience des tâches qui lui ont été confiées.

## IV. Sélection des membres

9. Le Bureau, avec l'aide du secrétariat, invite les membres et les membres associés de la CESAP ainsi que les partenaires de développement concernés, y compris les membres de l'ancien Groupe consultatif technique sur les statistiques démographiques et sociales, à manifester leur intérêt pour faire partie du Groupe directeur. Le Bureau décide de la composition du Groupe directeur en se fondant sur les qualifications des candidat(e)s et sur les impératifs d'égalité de représentation, ainsi que sur les besoins pour assurer le bon fonctionnement du Groupe directeur.

10. Les membres sont nommés pour une période de deux ans. Tous les membres sont rééligibles. En cas de départ d'un membre, les autres membres recommandent au Bureau le (la) candidat(e) le (la) plus approprié(e) pour le remplacer, aux fins d'examen et d'approbation. Les membres s'engagent à consacrer le temps nécessaire à la bonne exécution de leurs fonctions. Les membres ne sont pas considérés comme des membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies et n'ont donc pas droit aux privilèges et immunités accordés aux fonctionnaires de l'Organisation.

## **V. Fonctionnement**

11. Il est proposé que le Groupe directeur régional examine la plupart des questions par voie électronique, de préférence par l'intermédiaire d'un espace de collaboration en ligne qui aura été désigné pour ses activités.

12. Le Groupe directeur régional décide de la fréquence de ses réunions. Il doit se réunir une fois par an, soit physiquement, soit par visioconférence.

13. Le Groupe directeur régional peut décider d'inviter des experts à participer à ses travaux ou à constituer des sous-groupes pour mener à bien certaines activités, de préférence sous la forme de communautés de pratique.

## **VI. Secrétariat**

14. La Division de statistique de la CESAP assure le secrétariat et aide le Groupe directeur régional à s'acquitter de ses responsabilités.

## **VII. Établissement de rapports**

15. Le Groupe directeur régional présente, à titre d'information, un rapport écrit et, sur demande, oral, au Comité à chacune de ses sessions officielles pour le tenir informé des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales.

16. Le Groupe directeur régional fait rapport au Bureau par l'intermédiaire du secrétariat, selon les besoins.

## **VIII. Présidence**

17. Un membre fait office de président(e) du Groupe directeur et dirige ses travaux. Il (elle) exerce ses fonctions pour une période de deux ans, à l'issue de laquelle il (elle) pourra être reconduit(e) dans ses fonctions.

## **IX. Révision du mandat**

18. En consultation avec le secrétariat, le Groupe directeur régional passe en revue son mandat tous les deux ans afin de s'assurer qu'il est à même de s'acquitter de ses fonctions avec efficacité et efficience. Toute révision est soumise à l'approbation du Comité.

## **X. Clause d'extinction**

19. Sauf décision contraire du Comité, le mandat du Groupe directeur régional prend fin à la fin de 2030, au terme de la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales.